

L' ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL
FÉVRIER 2004 N° 6

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :	
* Réunion du 2 décembre 2003	pages 2, 3, 4 et 5
* Réunion du 27 janvier 2003	pages 6 et 7
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	pages 8 et 9
FNACA	pages 10 et 11
FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE	page 12
PÉTANQUE PONCINOISE	pages 13, 14 et 15
TARENTELLE	page 16
CLUB PÊCHE NATURE DE L'ASTRÉE	page 17
VIRUS CONCEPT CAR et GVP	page 18
NOUVELLES LOCALES	pages 19, 20 et 21
SAVEZ-VOUS QUE ?	pages 22 et 23
ÉTAT-CIVIL	page 24
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	pages 25, 26 et 27

Photo de couverture : Les activités de l'Association Culturelle Poncinoise

- ❖ Journée détente
- ❖ Après-midi récréatif
- ❖ Voyage dans le Marais Poitevin

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2004, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux pour vous, vos familles. Une pensée particulière ira à tous ceux qui nous ont quittés, à ceux qui souffrent, à ceux qui connaissent la solitude.

Sur le plan climatique, cette année 2003 a été celle de tous les "caprices" de la nature. En effet, les gelées d'avril ont anéanti certaines productions, la canicule de l'été a fait souffrir les êtres humains, les bêtes, la nature sous toutes ses formes et pour finir l'année, l'eau a "envahi" nos terrains, parfois nos maisons. Que penser de tout cela ?

- La nature est plus forte que les êtres humains, et cela doit nous donner des leçons d'humilité.
- Dans ces périodes difficiles, la solidarité et le sens civique doivent guider nos comportements. Avons-nous eu suffisamment d'attention pour les personnes fragilisées par la canicule, respectons-nous bien les restrictions d'utilisation d'eau potable, etc. ?

Dans nos campagnes il semblerait que nous soyons davantage à l'écoute des "autres". Dans ces temps difficiles c'est réconfortant.

Dans un autre domaine, la commune a décidé d'élaborer un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Vous serez associés et tenus informés de l'avancement de ce projet ; ce PLU va engager la commune pour plusieurs années, dans les domaines divers tels que les zones constructibles, les zones agricoles, les zones naturelles, les infrastructures, les voies et réseaux etc.

Bon courage pour toutes vos activités et merci de ce que vous faites pour la Commune.

Le Maire

Julien Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 2 décembre 2003

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire. Etaient excusés Monsieur Adrien SIMON qui avait donné pouvoir à Monsieur Julien DUCHÉ, Monsieur Yann MÉRIGNEUX, Madame Séverine BOUCHET et Madame Marthe PERRAT.

Le Conseil Municipal :

- 1 ° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 9 septembre 2003.
- 2 ° *ETUDIE et VOTE*, à l'unanimité, divers prix et redevances pour l'année 2004 à savoir :
 - *Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement* : 400 €
 - *Redevance assainissement* : 73 € pour la prime fixe et 0.50 € le m³ d'eau consommée jusqu'à 70 m³. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.
 - *Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière* :

Concession perpétuelle	320 € le m ²
Concession cinquantenaire	83 € le m ²
Concession trentenaire	64 € le m ²

Creusement fosse	155 €
Inhumation	41 €
Exhumation	103 €
Nettoyage caveau	103 €

- *Location de la salle communale* :

Habitants de la commune	135 €
Extérieurs à la commune	215 €
Vin d'honneur (habitants de la commune)	52 €
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	72 €
Réunion professionnelle	83 €
Ventes promotionnelles	215 €

- *Droits de place pour la Fête Patronale :*

Emplacement de 0 à 10 ml	40 €
Emplacement de 10 à 15 ml	55 €
Emplacement de plus de 15 ml	70 €

3° PREND CONNAISSANCE :

- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Monsieur le Maire fait savoir que des travaux sont envisagés afin de renforcer l'interconnexion entre le syndicat des Eaux du Lignon et le Syndicat de la Bombarde.

- de la demande d'autorisation en vue d'établir et d'exploiter une canalisation de transport de gaz entre SAINT PAUL D'UZORE et FEURS. Cette canalisation jouxte la première et passe à PONCINS à "La Varenne".

4° DECIDE d'adhérer à l'ATESAT, Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire, pour un montant annuel forfaitaire de 187.91 € pour 2004.

5° DECIDE de consulter six bureaux d'étude pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme), à savoir : CESAME à FRAISSES, COIGNET André à ST BONNET -LE- CHATEAU, GAUDRIOT à CLERMONT-FERRAND, PIGEON Christophe à FEURS, POLLEN à LA PACAUDIERE et REALITES à POUILLY-SOUS-CHARLIEU.

6° APPROUVE, à l'unanimité, le devis de l'entreprise DESAUTEL pour le remplacement de 4 extincteurs pour un montant de 291,77 € H.T.

7° DECIDE d'allouer :

- une subvention de 100 € à l'Association Musicale de FEURS et
- une subvention de 100 € pour la commune de ST ROMAIN-EN-JAREZ

8° DECIDE :

- de ne pas souscrire au service d'assistance à la gestion énergétique du SIEL, Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire,
- la mise à l'enquête publique pour la vente du chemin à Monsieur et Madame Gérard GARNIER.

9° RENOUVELLE le contrat de prêt à usage gracieux à Monsieur Robert CHARRASSIN pour la parcelle située aux Rôtis.

10° ACCEPTE la non-valeur de Monsieur MARAJO Hyacinthe pour un montant de 103.67 €,

11° DECIDE d'acheter une cuisinière pour la cantine auprès des Etablissements COSTA à FEURS au prix de 899 € T.T.C. Le Sou de l'Ecole "budget cantine" fera un don de 751.67 €.

12° PREND CONNAISSANCE :

- du courrier de la Préfecture concernant la DGE (Dotation Globale d'Equipement) pour 2004,
- du courrier de Madame PAULET Hélène qui souhaite vendre la parcelle jouxtant la parcelle communale située au Champ de Foire,
- du courrier de Monsieur Jean CHAUVÉ souhaitant la réparation d'un chemin communal à Vizézy,
- du courrier de Monsieur Sylvain DUPORT et Sandrine FILIPPONNE suite à des problèmes de stationnement sur un chemin communal à Goincet,
- du courrier du GAEC des Lilas concernant leur plan d'épandage,
- du courrier de Monsieur Christophe MASSON s'inquiétant des distances à respecter par les chasseurs lors des tirs près des habitations. Une information sera demandée auprès de la Fédération de chasse,
- du courrier de Monsieur Emmanuel PERRET de ST ETIENNE-LE-MOLARD informant le conseil municipal de la création d'une nouvelle association : VIRUS CONCEPT CAR,
- de différents courriers concernant les effectifs à la rentrée prochaine et en particulier la scolarisation des enfants de 2 ans. Le Conseil Municipal décide d'adresser une motion à l'Inspection d'Académie,
- du courrier de la Communauté de Communes rappelant la participation de la commune à la déchetterie d'un montant de 1 206.40 € pour le deuxième semestre 2003,
- du courrier de Monsieur Henri NIGAY, Conseiller Général, concernant la demande de la Société des Garages FAURE,
- du courrier de FEURS-EN-FOREZ Natation,
- du rapport d'activités 2002 de la Communauté de Communes de FEURS-EN-FOREZ,
- de la présentation du diagnostic du Pays en Forez par Monsieur Lucien MOULLIER, Maire de BOËN,
- des différents courriers de la journée nationale du 5 décembre. Le Conseil municipal décide de ne pas organiser de cérémonie,

- des recherches d'emploi de Mélanie MONDIERE, Nathalie FAYE et Eric GUILLOT,
- du courrier de Madame MATHON, Sénatrice, sur la situation de GIAT,
- du courrier du Maire de RIVE-DE-GIER concernant la fermeture de la verrerie,
- de la motion de soutien à Madame Ingrid BETANCOURT,
- de différents courriers syndicaux concernant : LA POSTE, GIAT,
- d'un courrier de l'ACP, désirant une salle accessible aux handicapés. Le conseil municipal accepte par 10 oui et 1 non, que les rencontres "scrabble" se tiennent provisoirement à la salle Charles Beauverie à la Mairie.

Le conseil municipal souhaite que la salle de l'Ancienne Forge soit aménagée avant le 1^{er} avril 2004 (sanitaire, lavabo, éclairage, peinture) afin que les différents ateliers de l'ACP (scrabble, travaux manuels) se déroulent dans cette salle.

13° EST INFORMÉ:

- des résultats du fleurissement SICMMAT. La commune est classée première dans sa catégorie,
- du courrier de Monsieur Stéphane VERNET demandant l'autorisation de passage sur la parcelle communale pour le branchement aux égouts de sa parcelle,
- des remerciements de différentes associations suite au versement des subventions,
- des différents comptes rendus d'activités et travaux.

ADRESSE ses félicitations à Monsieur et Madame Christian DELORME pour la naissance de JULIETTE au foyer de Stéphane et Stéphanie DELORME.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 4 décembre 2003

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE

PONCINS

42110

RÉUNION ORDINAIRE du 27 janvier 2004

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.
Etaient excusées Madame Séverine BOUCHET et Madame Marthe PERRAT.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 2 décembre 2003.

2° **ETUDIE** les différents devis de quatre bureaux d'étude concernant le futur PLU, à savoir :

J.L. MÉRY	LA MULATIERE	27 508 € T.T.C
C. PIGEON	FEURS	17 940 € T.T.C
RÉALITÉS	POUILLY-SOUS-CHARLIEU	29 591 € T.T.C
POLLEN	LA PACAUDIERE	21 528 € T.T.C.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le bureau d'étude "POLLEN". Une convention sera signée entre le bureau d'étude et la commune.

3° **DECIDE**, à l'unanimité, de vendre la parcelle communale située près du cimetière à Monsieur Jacques PONTILLE.

Le prix reste fixé à 10,67 € le m² T.T.C.

Le chemin d'accès sera cédé à Monsieur Jacques PONTILLE.

4° **DECIDE**, par 5 voix pour Charlotte COLOMB, 6 voix pour Anthony CHARPINET et 2 nuls, d'attribuer le logement de fonction, au-dessus de la classe de Madame SABY, à Anthony CHARPINET.

5° **DECIDE** l'achat d'un nouveau micro à la salle communale.

6° **PREND CONNAISSANCE** :

- du courrier de l'AMF concernant une réunion sur "La loi de finances 2004", le mardi 10 février 2004, à 17 heures à SAVIGNEUX,
- du courrier de l'AMF relatif à la suppression de la taxe professionnelle,
- du courrier du SIEL concernant la redevance d'occupation du domaine public par les canalisations de gaz,
- de la participation financière de la commune au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour un montant de 14 279.88 € pour 2004,
- de différents courriers de la Préfecture :
 - calendrier des quêtes sur la voie publique

- indemnité représentative de logement des instituteurs (2 425 € pour les instituteurs mariés),
- circulaire relative à la redevance d'archéologie préventive,
- du courrier de la mairie de MONTVERDUN relatif à l'élaboration d'un PLU,
- du courrier de Monsieur Gérard TARDY, Maire de LORETTE, concernant la construction d'une caserne pour les pompiers à St Chamond,
- du courrier de Madame l'Inspectrice d'Académie au sujet de la scolarisation des enfants de 2 ans,
- du compte-rendu du bureau d'étude ARIANE relatif aux réunions publiques concernant le projet de territoire,
- du courrier de Monsieur Jean CHAVAND concernant l'augmentation des impôts fonciers,
- du courrier de Madame Marie-Ange VACHERON demandant l'installation d'un panneau indicatif du hameau des Rôtis. Le Conseil Municipal décide d'installer un panneau directionnel.
- du courrier de Monsieur COLOMBO et de Mademoiselle PROT souhaitant acquérir un terrain constructible sur la commune de PONCINS,
- du courrier de la Fédération Départemental des Chasseurs de la Loire en réponse à la demande de Monsieur Christophe MASSON concernant la réglementation de chasse,

7° EST INFORMÉ :

- de la distinction décernée à Monsieur Alain de BOMPIUS qui a été nommé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
- de la journée de formation "connaissance du patrimoine forézien" le mercredi 11 février 2004 à SAINT GALMIER,
- du courrier du SICTOM concernant la mise à disposition gratuitement de compost, sous réserve de le récupérer par ses propres moyens, sur un terrain situé à la zone des Granges à SAVIGNEUX,
- des remerciements
 - de la commune de ST ROMAIN-EN-JAREZ,
 - de l'Association française des spondylarthritiques,
 - Croire que tout est possible,
- de la lettre de Monsieur Michel THIOLLIERE, Sénateur, concernant l'A 45,
- du courrier de VIE LIBRE,
- des courriers syndicaux au sujet de l'avenir du service public postal,
- des courriers de la Présidence de la République, du Ministère des Affaires Etrangères, du Conseil de l'Union Européenne suite à l'envoi de la lettre de soutien à Ingrid BETANCOURT,
- du faire-part de naissance de Océane GIRAUD
- des divers comptes rendus de chantiers et de réunions.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 30 janvier 2004

Le Maire

J. Duché

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE



L'assemblée générale de l'A.C.P. s'est tenue
le 24 octobre 2003 devant ses nombreux membres.

Les rapports, moral et financier, ont confirmé la bonne marche de l'association.
Après avoir retracé les activités 2003 qui ont toutes remporté un vif succès, le
bureau a été réélu à l'unanimité et le calendrier 2004 établi.
L'A.C.P. vous souhaite une bonne participation 2004.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT	:	MAURINES	Jean Louis
Vice-président	:	DUSSILLOL	Daniel
SECRETAIRE	:	SAVY	Chantal
TRESORIER	:	SAVY	Georges
TRESORIER ADJOINT	:	BOURG	Jean-Marc
MEMBRES	:	BORY Jeanne, BOURDELIN Michèle, BONNET François, CHAFFANGEON Albert, PLANCHE Lucien	

DATES DES ACTIVITES ET COMMISSIONS

29 FEVRIER : APRES-MIDI RECREATIVE 15 H 00.

Jeanne BORY - Josette et Albert CHAFFANGEON - Chantal et Georges SAVY.

27 MARS : CONCOURS SCRABBLE 14 H 00.

Claudette DURON - François BONNET - Christiane DUSSILLOL - Jean Louis
MAURINES - Georges SAVY - Michelle SZCZUREK.

08 MAI : SORTIE NOCTURNE.

Christiane et Daniel DUSSILLOL - Jeanne BORY - Claudette PLANCHE - Jean
Marc BOURG

21/22/23 MAI : VOYAGE 3 JOURS en LANGUEDOC-ROUSSILLON
Jean-Louis MAURINES - Andrée et Aimé BOYER - Jean MARNAT - Josette et
Albert CHAFFANGEON

13 JUIN : JOURNEE DETENTE.

Claudette PLANCHE - Roberte DUTEL - Josette et Albert CHAFFANGEON -
Jean-Marc BOURG

18 SEPTEMBRE : MECHOUI

Jean OREL - Antoine DUCHE - Claudette DURON - Germaine METTON
Yvonne et Jean METTON - Chantal et Georges SAVY - Claudette et Lucien
PLANCHE et tous les membres disponibles.

10 OCTOBRE : JOURNEE AUTOMNALE

Jean-L. MAURINES - Michèle BOURDELIN - Jean-M. BOURG - Colette et
Jean-P. BLANCHON

19 NOVEMBRE : ASSEMBLEE GENERALE 20 H 15

ATELIERS

Scrabble : Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi 14 H 30 : Claudette DURON

Chant : Le mercredi à 18 H. tous les 15 jours : Jeanne BORY

Jeux de Société : Le 1er et 3ème mardi de chaque mois à 14 H 30 : F. BONNET
- M. GARAND

Travaux Manuels : Le vendredi (14 H 30 a 18 H) : C. PLANCHE - R. DUTEL - Anne-
M. VEFOUR

FNACA

Rétrospective de l'année 2003. Non au 5 décembre !

Cette année 2003 est surtout marquée par la décision gouvernementale de rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, non plus le 19 mars, comme cela se faisait depuis plus de 40 ans, mais le 5 décembre ! Après la stupéfaction, place à l'indignation ! La FNACA refuse catégoriquement cette décision.

Le 5 décembre ne correspond à rien, si ce n'est à un "trou" dans le calendrier présidentiel le 5 décembre 2002 pour l'inauguration, à PARIS, du mémorial national en hommage aux morts en Algérie. La référence historique, incontournable, est bien le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie voulu par le général De Gaulle et approuvé par 90% des Français lors du référendum qui a suivi et également par 75% des conseils municipaux et généraux. Pour tous les conflits, la date du cessez-le-feu (11 novembre, 8 mai) a été retenue pour honorer nos morts.

Dès lors, nous ne pouvons accepter ce mépris de l'histoire, mépris des Français, encore favorables dernièrement à 80%, à la date du 19 mars, mépris des conseils municipaux qui ont adopté un vœu en faveur du 19 mars et mépris du parlement qui n'a pas été consulté ! Avec toute la population poncinoise, ses élus, ses enfants, le comité local de la FNACA répondra à cette provocation et sera présent, le 19 mars 2004, aux monuments aux morts du cimetière pour rendre, avec ferveur, un hommage à la mémoire des victimes de cette guerre et tout particulièrement à nos deux camarades René COUZON et Marc ROUCHON.

Bien entendu, la vie de notre comité local ne s'est pas arrêtée face à cette négation de l'histoire.

Manifestations poncinoises :

- 26 février 2003. Notre comité a organisé son 2^{ème} concours de belote. Avec 168 joueurs nous avons fait le plein ! Tous les adhérents, les épouses et quelques bénévoles ont mis la main à la pâte afin d'assurer un succès total. A retenir la date du mercredi 25 février 2004 pour le prochain concours.
- 19 mars 2003. Commémoration du 41^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie au monument aux morts du cimetière avec signature d'un manifeste en faveur du 19 mars. Cette démarche n'a pas été prise en considération au niveau gouvernemental, enfin pour l'instant ...
- 28 mars 2003. Avec 23 convives, c'était notre réunion annuelle autour d'une bonne table chez Virginie.

- 1^{er} mai 2003. Le challenge COUZON-ROUCHON, ouvert à tous, toujours en mémoire de nos deux camarades morts en Algérie, a connu un record de participation, en matière de boule lyonnaise, avec 18 quadrettes soit 72 joueurs.
- 20 août 2003. Sur le terrain du Lignon s'est déroulée notre belle rencontre inter comités avec nos camarades de BALBIGNY et PANISSIÈRES. 92 participants à cette journée de détente et de convivialité où la belote, la pétanque et même le scrabble nous ont occupés tout l'après-midi. Après le pique-nique du soir, d'excellents chanteurs et chanteuses ont fait admirer leur talent ... en attendant le 18 août 2004.
- 8 octobre 2003. La salle du jeu de boules accueillait les membres du comité pour notre assemblée générale. Un nouvel adhérent Jean DURON était accompagné de deux mutations entrantes : François BONNET et Jean-Claude BOUHEY. Le rapport financier du trésorier Pierre SALOT permet de constater une bonne année 2003 pour nos finances. Dans son rapport moral, le président évoque toutes les réunions et manifestations auxquelles le comité a participé, avec les divers sujets traités et notre refus catégorique du 5 décembre. Dans les questions diverses, Henri DUTEL indique la participation du comité local à la réfection du monument aux morts du cimetière, concurremment avec les prisonniers de guerre 39-45 et le conseil municipal. Ce dernier commande les travaux à la marbrerie BEROUD afin de bénéficier, dans ce cas, du non-assujettissement à la TVA. Cette réfection doit être terminée le 19 mars 2004 pour le 42^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Les rapports, moral et financier, sont adoptés à l'unanimité et le bureau reconduit en totalité avec un nouveau membre René REYNAUD.

Une information de dernière heure, en provenance de l'Assemblée Nationale où le "projet" de budget pour 2004 prévoit une avancée importante avec l'octroi de la carte de combattant, à égalité de traitement avec les policiers et CRS, après 4 mois passés en AFN. L'application serait fixée au 1^{er} juillet 2004. Bien entendu ce "projet" demande à être confirmé par le vote du Sénat. Ce sera, probablement, chose faite lors de la parution de "L'ÉCHO DU LIGNON".

Pour toute demande d'information s'adresser à :

Henri	DUTEL	Président	La Roche	Tél : 04.77.27.84.05
Pierre	SALOT	Trésorier	Les Bruyères	Tél : 04.77.27.84.29
Francisque	DUCHÉ	Secrétaire	Les Loyes	Tél : 04.77.27.83.63

Le Président

Henri DUTEL

F.C.P. FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE

Après la trêve des confiseurs, voici venu l'heure de la reprise pour nos footballeurs. Il est aussi temps de faire un premier point sur les résultats obtenus.

Dans les catégories jeunes :

Les moins de 13 ans et moins de 15 ans qui évoluent à Chambéon occupent les 4^{ème} et 2^{ème} place de leurs poules respectives.

Les Benjamins qui jouent au Lignon, font un excellent parcours et sont à la 3^{ème} place de leur championnat. Les deux équipes Poussins et Débutants qui jouent sous forme de plateaux, apportent toute satisfaction à leurs dirigeants.

Chez les adultes :

L'équipe Critérium joue les premiers rôles dans son championnat et l'ambiance est bien présente. L'équipe Senior, repartie cette saison avec de nouveaux éléments se bonifie de match en match. Les résultats sont encourageants et l'ambiance est bien retrouvée.

A noter que pour des raisons d'aménagements du Stade de Naconne, ces 2 équipes évolueront jusqu'à la fin de la saison au stade du Lignon à PONCINS.

Le Club remercie la population pour l'accueil fait à ses joueurs lors de la présentation de son calendrier 2004.

Le loto du Club aura lieu le samedi 13 mars 2004 à 20 Heures à la Salle Communale de PONCINS.

Le point fort de l'année 2004 sera le 50^{ème} anniversaire du club qui sera fêté les 19 et 20 juin à Naconne.

Le programme de ces 2 journées est en cours de préparation, mais déjà nous pouvons annoncer les premiers points retenus :

- Le samedi sera consacré aux retrouvailles des Anciens avec match pour les plus jeunes et puis repas suivi d'une soirée dansante.
- Pendant ces 2 journées, les différentes équipes seront présentées et des matchs les opposeront à d'autres clubs.
- D'autre part, un match de gala opposant 2 bonnes équipes régionales vous sera proposé. Le programme complet de cet événement vous sera communiqué par voie de presse.

Avec un peu de retard, les dirigeants et joueurs du FC Plaine vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2004.

PÉTANQUE PONCINOISE

Poursuite du développement

En matière d'organisation de concours, un changement important avait été décidé par l'assemblée générale du 25 octobre 2002. Pour la première année, la pétanque poncinoise n'a pas organisé de concours officiels c'est-à-dire réservés aux licenciés des clubs de pétanque. Le manque de participation de ceux, à qui ils étaient destinés, conduisait à une organisation assez importante pour un bilan très décevant.

Cette année, les 2 concours « officiels » organisés précédemment ont été remplacés par un « semi-nocturne » ouvert à tous, le 25 juillet à 18 Heures. Là, le bilan est très intéressant pour les finances du club. L'année 2004 verra les mêmes organisations qu'en 2003.

Comme chaque année, l'assemblée générale du 31 octobre 2003 a permis de retracer toute l'activité 2003. Le Président, Bernard FOYATIER accueille les participants et remercie Adrien SIMON, représentant de la municipalité. Le quorum étant atteint, cette assemblée peut valablement délibérer.

La parole est donnée au trésorier Jean-Paul CRÉPET qui détaille toute l'activité financière avec un bilan clair pour chacune des manifestations. L'actif est très positif et le quitus est donné au trésorier.

Le secrétaire, Henri DUTEL, dans son apport moral, retrace toute l'activité du club pour cette saison 2003. Les effectifs sont en hausse à savoir 32 licenciés contre 29 en 2002. Une augmentation est également constatée au niveau des membres honoraires soit 15 contre 12. Henri DUTEL souligne l'importance des membres honoraires dans les finances du club. Comme les années précédentes, la cotisation reste fixée à 15 € minimum.

Au niveau des organisations poncinoises nous avons eu successivement :

- Le concours de belote du 2 février 2003, seulement 36 doublettes ont répondu à l'appel des organisateurs contre 44 en 2002. La neige n'a pas favorisé la participation, mais le dimanche est-il encore une bonne journée ? Nous le verrons plus loin, le nouveau comité directeur fixe à titre d'essai ce concours au samedi 7 février 2004 à 14 Heures.
- Le concours interne du 13 juillet.
Traditionnellement réservé aux membres, il permet de passer un après-midi fort agréable et se termine par la dégustation des grillades offertes par le club. Pour la petite histoire, ce sont Eliane THIOILLIER et Patrick BOULLIER qui verront leur nom gravé pour 2003 sur la coupe de la société.

- Le concours semi-nocturne, ouvert à tous. Rappelons que pour les concours "ouverts à tous" point n'est besoin de licence, ni même de carte de membre honoraire. Comme celui du 25 juillet, ce concours a bénéficié d'un très beau temps et ce sont 67 doublettes qui se sont expliquées, pacifiquement pendant tout l'après-midi. La coupe de la première équipe féminine a été gagnée, de haute lutte par Nathalie, la fille du Président, associée à Lydia. Cette coupe a été remise par Monsieur le Maire, Julien DUCHÉ, en personne.

Au niveau des manifestations externes à PONCINS, la pétanque poncinoise a participé :

- Aux championnats départementaux avec le tête-à-tête à ST JUST-ST RAMBERT, avec 8 doublettes masculines à Feurs (c'est le record du club), avec 3 triplettes à FIRMINY, 2 doublettes mixtes à ST BONNET LE CHATEAU le 26 avril, où les participants croyaient avoir franchi le cercle polaire ! ...
- Le 1^{er} mai, au Coteau, la triplette de l'entreprise NOVARESSORT conduite par René RIBEYROL, défendait vaillamment les couleurs poncinoises.
- A l'assemblée générale du comité départemental le 7 décembre à FEURS. Robert VILLE et Henri DUTEL représentaient la pétanque poncinoise. Les principales informations retenues sont les suivantes :
 - Une augmentation de 94 licenciés au niveau départemental
 - Création de 2 nouveaux clubs : Amicale laïque de ST GENEST LERPT et DESNOETTES.
 - Le bon fonctionnement de chacune des diverses commissions.
 - A noter le bilan décevant des jeunes au Championnat de France où le comportement tant sportif, que personnel des participants a laissé à désirer d'après le responsable de la commission des jeunes.
 - La commission ad hoc n'a traité que 2 affaires disciplinaires mais c'est encore 2 de trop.
- Pratiquement toutes les licences sont à refaire afin de rendre plus pratique la vérification du cachet (obligatoire) du médecin. Ce cachet sera apposé au dos de la licence et non plus à l'intérieur.
- Reconduction des 6 concours nationaux organisés dans le département.
- Participation également de la pétanque poncinoise à toutes les réunions de secteur.

Au chapitre des questions diverses, le secrétaire rappelle l'évocation, lors de l'assemblée générale de 2002, de l'éventuelle participation du club, à l'organisation des festivités pour la Foire de PONCINS en 2004. Un sondage écrit auprès des membres et sympathisants permet d'envisager positivement cette participation grâce à l'aide de L'Amicale classe 64 et du Club de Pêche et Nature de l'Astrée.

Par ailleurs les travaux prévus sur les projecteurs et le camion réfrigérant ont été exécutés en cours d'année.

Avant de procéder à l'élection des membres du bureau, le président demande le vote sur le rapport moral qui est adopté à l'unanimité. Le bureau est reconduit avec 2 membres supplémentaires, Mesdames Eliane THIOLLIER et Monique VILLE.

Voici les prévisions pour 2004 du nouveau bureau :

- Concours de belote le 7 février 2004 à 14 Heures
- Soirée familiale le 10 avril 2004 à 20 Heures
- Concours interne le 14 juillet à 14 Heures
- Concours semi-nocturne, ouvert à tous, le 23 juillet à 18 Heures
- Concours ouvert à tous, le 15 août à 14 Heures
- Participation aux festivités de la foire en 2004

Quant à la pétanque du vendredi, elle est toujours très prisée. En cumul, comme en 2002, plus de 400 joueurs ont participé. Sans licence, ni carte, se rencontrer, faire connaissance, passer un bon moment, tel est l'objectif poursuivi. La pétanque du "vendredi" sera reconduite en 2004

Pour toute demande de renseignements, contacter :

- | | | | |
|-------------|----------|------------|----------------------|
| • Bernard | FOYATIER | président | Tél : 04.77.27.81.51 |
| • Jean Paul | CRÉPET | trésorier | Tél : 04.77.27.80.92 |
| • Henri | DUTEL | secrétaire | Tél : 04.77.27.84.05 |

Offert par le club, le pot de l'amitié permet une poursuite agréable des divers sujets traités lors de cette fructueuse assemblée générale.

Le bureau et les membres de la Pétanque Poncinoise vous invitent à les rejoindre en 2004 et présentent tous leurs meilleurs vœux aux poncinoises et poncinois pour 2004.

Le secrétaire
Henri DUTEL

TARENTELLE

Bilan de l'année écoulée

Andrée Burnod, Présidente de Tarentelle, remercie Evelyne Duillon représentante du Conseil Municipal et Claudette Duron correspondante de presse pour l'Essor et Paysans de la Loire.

Le rapport moral a été présenté par Julien Duché secrétaire :

□ Le bureau se compose ainsi :

- Présidente : Andrée Burnod
- Vice-Présidente : Henriette Gagnière
- Secrétaire : Julien Duché
- Secrétaire Adjoint : Georges Ulysse
- Trésorier : Marc Chabrier
- Trésorier Adjoint : Paul Merle

La directrice de chorégraphie et de répétition est toujours Henriette Gagnière. Les répétitions ont lieu tous les vendredis à 20 H ou 20 H 30 selon la saison.

Prestations fin 2002/2003 :

- 27/28 décembre : Mayet de Montagne Rencontre amicale avec groupe local
- 15/16 janvier : Stage de danses israéliennes à St Etienne
- 1^{er} mai : Couscous
- 17 mai : MAPAD St Etienne
- 27 juin : 40 ans de mariage de Marc et Nicole Chabrier
- 26 juillet : Mariage Géraldine Gagnière à Chevrières
- 11 octobre : Participation au 25^{ème} anniversaire du groupe "Traditions" de Roche la Molière
- 18 octobre : Loire sur Rhône Recherche médicale
- 22 novembre : Soirée dansante St Haon le Vieux
- 8 décembre : Téléthon Feurs
- 3 janvier : Aurélia Roanne Maison de retraite
- En 2003, 10 couples forment le groupe Tarentelle : Anne-Marie et Jean Pissochet, Andrée et Bernard Talichet, Marc et Nicole Chabrier, Yvonne et Paul Merle, Janine et Georges Ulysse, Henriette et Georges Gagnière, Andrée et Yvon Burnod, Michèle et Pierre Destras, Sylviane et Alain Cagna, Francine et Julien Duché.

Le rapport financier présenté par Marc Chabrier trésorier est satisfaisant. Sont renouvelés au bureau pour 2003, Henriette Gagnière et Julien Duché.

Un appel est lancé pour que ceux qui aiment la danse folklorique viennent rejoindre le groupe.

CLUB PÊCHE NATURE DE L'ASTRÉE

Programme 2003 Bilan d'activités

- 14 février : montage truite et montage mouche par H. Buttazzoni du CPSFV.
- 22/23 février : salon de la mouche à St Etienne. Présents : A. Bompuis, G. Bouchard, M. Dumas.
- 14 mars : soirée préparation ouverture.
- 15 mars : sortie truite dans le secteur "La Fabrique" Lignon.
- 29 mars : soirée ouverte à tous : potée auvergnate sous le signe de l'amitié.
- 18 avril : montage brochet
- 16 mai : soirée préparation ouverture brochet.
- 17 mai : sortie brochet Lignon à Poncins.
- 14 juin : préparation écrevisse
- 4 juillet : sortie carpe Les Colons à Mizérieux
- 14 juillet : rencontre amicale des sociétaires. Pêche libre. Coupe de la commune de Poncins remise par Julien Duché Maire de Poncins à Thomas Kubiak 11 ans, petit-fils de Maurice Dumas.
- 3 août : sortie pêche nature dans la Forêt de L'Espinasse. 26 participants avec les enfants dans une très bonne ambiance.
- 11 octobre : sortie brochet (coupe G. Perret). Henri Dutel remporte la coupe avec un brochet de 75 cm.
- 5 novembre : sortie champignons au Col de St Thomas. 16 participants dans la forêt des Bois Noirs. Cueillette moyenne de chanterelles en tube. Très bonne journée

Bonne année halieutique à tous
Le Président
A. Bompuis

VIRUS CONCEPT CAR

Une nouvelle année, une nouvelle association au village de PONCINS. Une association composée de jeunes aimant les voitures de sport.

Cette association a pour but de changer l'esthétique intérieure et extérieure d'une voiture : nouvelle peinture, sonorisation, jantes, rabaissement de la caisse et même changer l'esthétique du moteur.

Tout cela vous pourrez le voir le :

Dimanche 30 mai de 9 H à 18 H

Sur le Champ de Foire à PONCINS

Il y aura une exposition de voitures, tombola, buvette, sandwiches etc...

Venez nombreux regarder de belles voitures !

Président	:	Emmanuel	PERRET		
Vice-Président	:	Hervé	VILLE		
Membres	:	Arnaud	BAJARD	Yohann	FAURE
		Emmanuel	VALOIS	Stéphane	PEILLON
		Anthony	BURNOD	Yohann	CELLARD

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE

Tous les adhérents de l'association de **Gymnastique Volontaire Poncinoise** vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Depuis maintenant plusieurs années, l'Association propose deux cours de gym dont les horaires sont les suivants :

- **Lundi de 8 H 45 à 9 H 45 avec Marie-Jo RIVET**
- **Lundi de 20 H 15 à 21 H 15 avec Marie-Claude De Lempis**

Pour la saison 2003-2004, environ 35 personnes participent à ces cours dont le contenu regroupe des exercices de musculation, d'étirement, d'assouplissement, abdominaux ..., tous les ingrédients pour conserver une bonne forme physique.

Comme chaque année, nous clôturons la saison avec une marche suivie d'un repas au restaurant. En 2003, nous avons sillonné les chemins autour de Panissières.

Si des personnes souhaitent nous rejoindre, des inscriptions en ce début d'année sont encore possibles.

La Présidente

NOUVELLES LOCALES

Concours du Fleurissement Communal 2003 :

Catégorie A : Maison avec cour ou jardin :

- | | |
|--|---|
| 1) : Madame Jeanine RAMIREZ | 12) : Monsieur et Madame Michel JACQUET |
| 2) : Monsieur et Madame Serge GROS | 13) : Monsieur et Madame J.Paul PERRAT |
| 3) : Monsieur et Madame Lucien THIVOLET | 14) : Monsieur et Madame André RANG |
| 4) : Monsieur et Madame Michel PONTILLE | 15) : Monsieur et Madame Louis TERRASSE |
| 5) : Monsieur et Madame Bernard PAGNON | 16) : Monsieur et Madame Michel GAUMOND |
| 6) : Monsieur et Madame Michel THIOLLIER | 17) : Monsieur et Madame Henri DUTEL |
| 7) : Monsieur et Madame Albert CHAFFANGEON | 18) : Monsieur et Madame J. Paul BLANCHON |
| 8) : Monsieur et Madame Jean METTON | 19) : Monsieur et Madame Georges THIVOLET |
| 9) : Monsieur et Madame Jean-Louis RIVET | 20) : Monsieur et Madame Adélio AFONSECA |
| 10) : Monsieur et Madame Gérard BAROUX | 21) : Mademoiselle Danielle LATOUR |
| 11) : Monsieur et Madame Guy PUZENAT | 21) : Monsieur et Madame Armand MICHEL |

Ont également retenu l'attention du jury :

Monsieur et Madame René REYNAUD, Monsieur et Madame Jean BOURDELIN, Monsieur et Madame Benoît BAROUX, Monsieur et Madame Michel ARVIN-BEROD, Monsieur et Madame Dominique THOLLOT, Monsieur Guy CHARLIOT, Monsieur et Madame Bernard CHAUVE, Monsieur et Madame Daniel VEFOUR, Monsieur Jean CHARLIOT et Madame Renée SALLET, Mademoiselle Reymonde BERSON, Monsieur Georges ESCOT, Monsieur et Madame Luc MOULARD

Catégorie B : Décor sur la voie publique :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| 1) : Monsieur et Madame Jean CHAUVE | 3) : Madame Liliane CHANTELOUP |
| 2) : Monsieur et Madame Robert VILLE | |

Catégorie C : Balcon :

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1) : Monsieur et Madame Edmond NICOTA | 3) : Monsieur et Madame Francis RIVET |
| 2) : Madame Arlette JACQUET | |

Catégorie G : Fermes en activité et anciennes fermes :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| 1) : Madame Hélène DELEURENCE | 3) : Monsieur Jean REYNAUD |
| 2) : Mademoiselle Claudette DURON | |

Ont également retenu l'attention du jury : Madame Françoise DUVERGER, Monsieur et Madame Gérard BRUEL, Monsieur Yannick PALECZNY, Monsieur Antoine DUCHÉ.

Concours du fleurissement SICMMAT 2003 :

Catégorie : Fenêtres : 6 participants

5ème : Monsieur et Madame Jean Louis Rivet : 14.06

Catégorie : Maison avec jardin : 29 participants

10ème : Monsieur et Madame Michel Pontille : 15.94

Catégorie : Maison avec cour : 63 participants

7ème : Monsieur et Madame Lucien Thivolet : 16.44

15ème : Monsieur et Madame Jean Metton : 15.50

Catégorie : Décor sur la voie publique : 28 participants

1er : Monsieur et Madame Jean Chauve : 17.75

8ème : Mademoiselle Claudette Duron : 15.88

Catégorie : Balcon : 25 participants

14ème : Monsieur et Madame Edmond Nicota : 16.50

Catégorie : Anciennes fermes : 11 participants

3ème : Madame Héléne Deleurence : 17.25

La Commune de Poncins a été classée 1ère dans la catégorie des Communes de 500 à 1000 habitants, avec une note de 16.23 sur 20.

Cette année, malgré les effets de la canicule, a été une très bonne saison. Nos remerciements à tous ceux qui consacrent du temps au fleurissement : particuliers, commission communale, personnel communal, bénévoles qui aident aux plantations etc.

Concours du fleurissement départemental 2003

Catégorie A

Monsieur et Madame Jean Metton : encouragement

Monsieur et Madame Jean Louis Rivet : encouragement

Catégorie B

Monsieur et Madame Jean Chauve : 15ème

Monsieur et Madame Robert Ville : non classé

Catégorie C

Monsieur et Madame Edmond Nicota : 19ème

Monsieur et Madame Christian Delorme : encouragement

Catégorie D

Madame Arlette Jacquet : non classé

La Commune de Poncins s'est classée 7ème dans la catégorie des communes de 501 à 1000 habitants, avec le commentaire suivant : "La végétation est insuffisante dans les jardinières. Il y a trop de bidens. Il faudrait revoir le substrat et l'entretien".

TÉLÉTHON

Poncins a connu une forte mobilisation pour l'édition de Téléthon 2003. Au programme :

- **Vendredi 5 décembre** : vente de viennoiseries à la sortie des Écoles, dégagant un bénéfice de 200 €.
- **Samedi 6 décembre au matin** : dès 9 H 30 départ de la randonnée pédestre de 10 Km sur le circuit balisé de la Commune, suivie de celle de 5 Km.
Pour la marche de 10 Km, à mi-parcours, un relais avec vin chaud offert par la cave Marcellinoise, café et pâtisserie.
Pour la marche de 5 Km, un tricycle de 1900 a fait l'attraction sur le circuit et dans le village.
A 12 H 30, repas pour 101 convives avec découverte de la Poncinette et dégustation du saucisson chaud.
- **Dimanche 7 décembre** : autour d'un vin chaud et de la brioche aux pralines de notre boulanger, accueil de la Foulée Forézienne et des cyclos de la Squadra.

Les organisateurs remercient les généreux donateurs, les participants, et tous ceux qui ont aidé pour que ces journées soient une réussite.

Somme remise au Téléthon : 1 052.44 €

LACHER DE BALLONNETS

Cette année, seulement 2 cartons de ballonnets sont revenus à la Mairie. Ils ont été retrouvés à Feurs et à Nervieux (Grénieux). Est-ce la chaleur de l'été qui a contrarié leur vol ?

GOÛTER DES ANCIENS

C'est le 20 décembre qu'une soixantaine d'Anciens se sont retrouvés à la Salle Communale pour le goûter traditionnel de fin d'année. Répondant à l'invitation de la municipalité et du CCAS, ils passèrent une agréable après-midi en chantant, dansant, discutant de tout et de ...Nos doyens de ces retrouvailles étaient Madame Charlotte RIBEYROL (95 ans) et Monsieur Louis BRUN (90 ans). Par ailleurs, de « jeunes » anciens ont découvert les charmes de cette rencontre et n'ont pas été les derniers à mettre de l'ambiance.

SAVEZ VOUS QUE ?

La chasse

Sécurité publique

Arrêté préfectoral du 10 juillet 1995

Article 1^{er} : Il est interdit dans le département de la Loire :

- A toute personne placée à portée de fusil, de tirer en direction des stades, des lieux de rassemblement du public, habitation (y compris caravanes, remises, abris de jardin),
- De porter une arme à feu chargée sur les routes, voies et chemins goudronnés affectés à la circulation publique et sur les voies ferrées ou dans les emprises et dépendances des chemins de fer,
- A toute personne placée à portée de fusil, de routes, voies et chemins affectés à la circulation publique ou de voies ferrées, de tirer dans leur direction ou au-dessus,
- De tirer en direction des lignes de transport électrique, des lignes téléphoniques et de leurs supports,
- D'être en action de chasse à moins de 150 mètres des machines agricoles en activité.

Article 2 : l'usage de la carabine 22LR est interdit pour la chasse et le tir en dehors des stands de tir aménagés.

Arrêté ministériel du 1^{er} août 1986 relatif à divers procédés de chasse de destruction des animaux nuisibles et à la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement :

- Article 5 : toute arme de chasse ne peut être transportée à bord d'un véhicule que démontée ou déchargée et placée sous étui.

Classes en 4

La journée des classes en 4 a été fixée au
Dimanche 16 mai à PONCINS

Inscrivez-vous vite auprès de René REYNAUD

T : 04.77.27.82.73

Élections cantonales et régionales

Elles auront lieu les 21 et 28 mars

Ouverture des bureaux de vote :

De 8 H à 19 H

**Alors on
vote !**

Illuminations

M. Mme Serge GROS et M. Mme Yves
CRÉPIAT ont été récompensés par
l'Office du tourisme de Feurs pour leurs
maisons illuminées à l'occasion des fêtes
de fin d'année

La Gendarmerie recrute :

Des métiers qui donnent un sens à la vie. Professionnels de la sécurité, au contact de la population, au cœur de l'événement et à la rencontre des techniques modernes.

Renseignements au : 04.77.92.81.10

Gendarmerie de ST ETIENNE 16, rue Claude Odde

ETAT CIVIL :

Décès : 7

2	janvier	: Mme Jeanne	FAURE	La Beaugendre
18	janvier	: Mlle Laura	PELLETIER	Les Rôtis
14	mai	: Mme Marie	REYNAUD	Goincet
25	juin	: M Domingo	GUIRAO	Les Rôtis
19	août	: M Jean	CHAMARD	La Croix Bardon
25	août	: M Roger	MARGOTAT	Le Bourg
24	sept.	: Mme Eliette	SERRA	Les Baraques des Rôtis

Décès de personnes non domiciliées à Poncins lors de leur décès :

18	janvier	: M J. Paul	THIOLLIER
26	janvier	: Mme Alice	GIRARD
15	août	: M Antonin	MAILLAVIN
10	octobre	: M Charles	VALOIS
7	décembre	: Mme Claudia	REYNAUD

Mariages : 4

19	avril	: Gilles	LUCOT	et	Sylvie	REGEFFE
14	juin	: Philippe	DELORME	et	Sylvie	COPPÉRÉ
21	juin	: Thierry	ARGANT	et	Catherine	LATOIR
5	juillet	: Gérard	BAROUX	et	Christiane	FRANÇOIS

Naissances : 11

24	janvier	: Alexiane	DUPERRON	Le Bourg
1er	mars	: Kevin	TEYSSIER	Vizézy
14	mars	: Erwan	GROS	Le Bourg
23	mars	: Léo	SONNALY	Grataloup
9	avril	: Ewan	JACQUEMONT	Le Bourg
16	mai	: Océane	BERGER	Rampeau
14	juin	: Antonin	BAESSO	Goincet
14	juillet	: Clara	BOUCHET	La Croix Blanche
4	septem.	: Coline	BERTHET	Bruliolles
8	septem.	: Elora	BÉAL	Le Bourg
18	novem.	: Maxime	BAROUX	La Pine

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PONCINS

MARS

Vendredi 5	Club Pêche Nature de l'Astrée : soirée montage
Samedi 13	Loto du FCP 20 H Salle Communale
Vendredi 19	Commémoration du 19 mars 1962 FNACA 18 H
Samedi 20	Sou de l'École Soirée familiale Salle Communale 19 H
Dimanche 21	Élections cantonales et régionales 1 ^{er} tour Salle Charles Beauverie
Vendredi 26	Réunion Classes en 4 Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 27	ACP Concours de scrabble Salle Communale 14 H
Dimanche 28	Élections cantonales et régionales 2 ^{ème} tour Salle Charles Beauverie Repas FNACA

AVRIL

Vendredi 9	Foire (préparation).20 H 30 Salle des loisirs
Samedi 10	Soirée familiale Pétanque Poncinoise 19 H Salle Communale
Samedi 24	Soirée familiale Club Pêche Nature de l'Astrée Salle Communale 19 H
Vendredi 23	Comité de la Foire : préparation 20 H 30 Salle des loisirs

MAI

Samedi 1 ^{er}	FNACA concours boules « Couzon Rouchon » 13 H 30 Tarentelle Repas
Vendredi 7	CPNA Mouche artificielle Salle des loisirs 20 H 30»
Samedi 8	Commémoration Mairie 10 H ACP Marche nocturne 18 H
Samedi 15	Boules Challenge « Bacconin-Vialleron » 13 H 30
Dimanche 16	Classes en 4 Salle Communale 12 H
Vendredi 21	Comité de la Foire Salle des loisirs 20 H 30
Vendredi 21 au Dimanche 23	Voyage ACP en LANGUEDOC-ROUSSILLON Départ 5 H
Dimanche 30	Virus Concept Car Champ de Foire 9 H - 19 H

JUIN

Samedi 5	Foire 2004
Dimanche 6	Fête des Mères Accueil des nouveaux habitants Salle Communale 11 H
Dimanche 13	Journée détente ACP Salle Communale 12 H

	Élections européennes 8 H-22 H Mairie Salle Charles Beauverie
Vendredi 18	CPNA Préparation de la sortie d'été Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 19 Dimanche 20	50 ^{ème} anniversaire du FCP Naconne
Lundi 21	Fête de la musique Salle Communale 20 H
Samedi 28	Concours de boules Challenge Pierre Salot 13 H 30 Sortie pique-nique Amicale classe 64

JUILLET

Vendredi 2	Marche Gymnastique Volontaire Poncinoise 18 H
Samedi 3	Concours de pétanque du Sou de l'École 14 H
Mercredi 14	Lâcher de ballonnets Salle Communale 11 H Pétanque : concours Inter sociétaires
Vendredi 23	Concours de pétanque ouvert à tous semi-nocturne

AOÛT

Samedi 7 et Dimanche 8	Fête patronale Salle Communale
Vendredi 15	Concours pétanque (doublettes ouvert à tous) 14 H
Mercredi 18	Rencontre inter- comités FNACA Lignon 11 H 30
Vendredi 27	ACP Préparation méchoui Salle des loisirs 20 H 30

SEPTEMBRE

Vendredi 3	Inscriptions pour le méchoui : salle des loisirs
Samedi 18	Méchoui ACP Salle Communale 20 H

OCTOBRE

Mercredi 6	AG FNACA Salle des boules 16 H
Vendredi 8	Club Pêche Nature de l'Astrée Champignons Salle des loisirs 20 H 30
Dimanche 10	ACP Journée automnale
Vendredi 15	AG Pétanque Poncinoise Salle des loisirs 20 H 30
Vendredi 22	AG Comité de la Foire Salle des loisirs 20 H 30

NOVEMBRE

Vendredi 5	AG ACP Mairie Salle Charles Beauverie 20 H 15
Jeudi 11	Commémoration Salle Communale
26 Samedi 27	Choucroute FCP Cléppé